

MAIRIE DE ST ALBIN DE VAULSERRE

Compte rendu du Conseil Municipal du mardi 12 Septembre 2023

L'an deux mille vingt-trois et le mardi douze septembre à vingt heures trente minutes, le Conseil Municipal de la Commune de Saint Albin de Vaulserre, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances.

Présidence : Cédric Milani, Maire
Présents : Marc Rochet, Karine Mollier adjoints
Fabien Gallice, Christian Girard-Cusin, Estelle Milani, conseillers,
Absent excusé et représenté : Maryline Lortjean (représenté par Estelle MILANI)
Gilbert Longo (représenté par Fabien GALLICE)
Absent excusé et non représenté : Léa Mollier
Secrétaire de séance : Céline Cazals

Approbation du compte rendu du conseil municipal du mardi 11 juillet 2023.

Modification ordre du jour : rajout d'une délibération comptable

- **Décisions prises par le MAIRE**

- Sécheresse alerte niveau 2/4
- Pour information le prêt de la traversée du village s'est terminé en juillet 2023.
- Signatures des devis WILDING panneaux signalétiques (2035.20€ +350 TTC) et ITLEC (451.58€ TTC) pour le disjoncteur de la salle des fêtes pour enlever l'intégralité des fusibles.
- Retour positif de la demande de DSIL (40 092€) pour les travaux du toit de la salle des fêtes .
- Pour donner suite à la problématique des poubelles de la Bouvatière, un courrier a été distribuer aux habitants (de la Bouvatière) pour expliquer le non-ramassage des ordures ménagères et les consignes de tri.
- Mr Le Major Laurent LEFEBVRE a pris ses fonctions de commandant de communauté de brigade à le gendarmerie de LE PONT DE BEAUVOISIN au mois d'août 2023.
- Le contrat avec l'entreprise Soleus pour l'entretien des jeux d'une valeur de 250 € HT ou 300 TTC a été signé le 5 sept 2023.
- L'autorisation de prise en charge et de circulation pour l'autorisation de stationnement pour la SAS les taxis du Dauphiné en remplaçant d'Elia a été signé.
- L'accord « Des amis de la Saint Aubin » et du Père DENIS pour l'utilisation de l'église pour la clôture du festival Archi'Nature le 21 oct. 2023 a été donné.
- Le devis ENEDIS pour l'extension des réseaux (6 366.24€ TTC) route de la mairie a été signé.
- Le devis ENEDIS concernant le raccordement des panneaux photovoltaïque de la salle des fêtes s élève à 1112.27€ TTC.

- **Délibération demande de fonds de concours 2023**

Le maire fait part au conseil municipal que La Communauté de communes a voté un règlement de fonds de concours le 30 mars 2023, d'un montant de 2481 € pour Saint Albin de Vaulserre.

Les membres du Conseil après en avoir délibéré décident à l'unanimité, de donner l'autorisation à Mr le Maire de faire la demande pour le fonds de concours 2023.

- Délibération convention déontologie

L'article L.1111-1-1 du Code général des collectivités territoriales permet à tout élu local de consulter un référent déontologue chargé de lui apporter tout conseil utile au respect des principes déontologiques consacrés dans la charte de l'élu local prévue au même article.

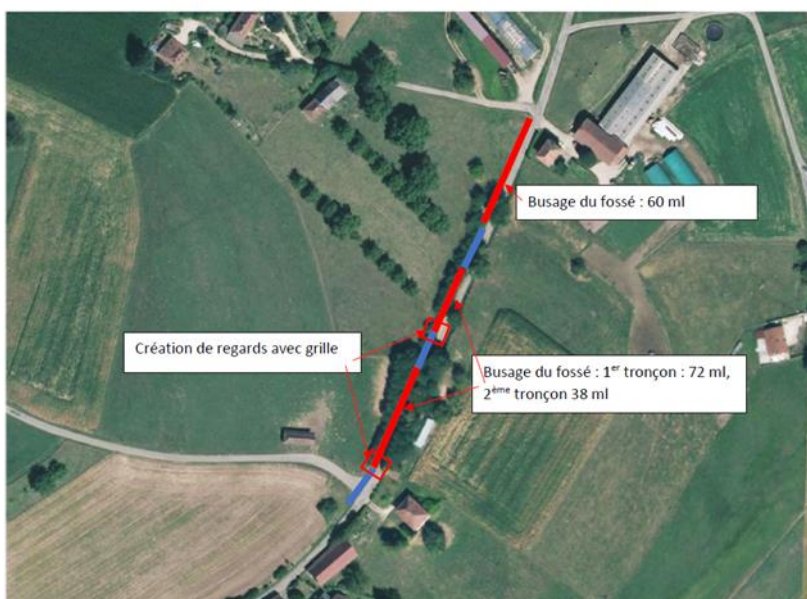
Un décret n°2022-1520 du 6 décembre 2022 a été publié pour mettre en œuvre ce nouveau droit. Le CDG38 assure déjà la mission de référent déontologue pour les agents et a désigné un référent pour ce faire, lequel dispose des compétences et garanties d'indépendance nécessaires à l'exercice de la mission de référent déontologue élu.

Le Conseil d'administration du CDG38 a donc décidé, dans le cadre de la coopération entre les centres de gestion de la Région Auvergne Rhône-Alpes, de répondre favorablement dès le 1^{er} juin 2023 aux demandes des collectivités et établissements souhaitant bénéficier du référent déontologue, tel que déjà mis en place au profit des agents via le CDG69, afin d'assurer la mission de référent déontologue de leurs élus et d'en assurer, pour leur compte, la gestion administrative.

Les membres du Conseil après en avoir délibéré décident à l'unanimité de donner l'autorisation à Mr Le Maire de signer la convention et tous les documents nécessaires en lien avec la convention déontologie du CDG38

- Délibération Busage de la route du partage

Commune de St Albin de Vaulserre, Route du partage, Devis N°3, modifié



Les membres du Conseil après en avoir délibéré décident à l'unanimité d'autoriser Mr le Maire à signer « bon pour accord pour réalisation des travaux premier semestre 2024 » le devis Revaltec pour un montant de 13 724€ HT soit 16 468.8 € TTC

- **Délibération comptable Numéro1 (DM N°1)**

Désignation	Diminution sur crédits ouverts	Augmentation sur crédits ouverts
D 203-18 : Programm 18	3 500.00 €	
TOTAL D 20 : Immobilisations incorporelles	3 500.00 €	
D 2183 : Matériel informatique		3 500.00 €
TOTAL D 21 : Immobilisations corporelles		3 500.00 €

Les membres du Conseil après en avoir délibéré décident à l'unanimité de valider cette Décision Modificative et donne l'autorisation à Mr Le Maire signer les documents nécessaires à son exécution comptable.

- **Délibération comptable Numéro2 (DM N°2)**

Désignation	Diminution sur crédits ouverts	Augmentation sur crédits ouverts
D 203-18 : Programm 18	1 700.00 €	
TOTAL D 20 : Immobilisations incorporelles	1 700.00 €	
D 2135-33 : Programm 33		1 700.00 €
TOTAL D 21 : Immobilisations corporelles		1 700.00 €

ires :

Les membres du Conseil après en avoir délibéré décident à l'unanimité de valider cette Décision Modificative et donne l'autorisation à Mr Le Maire signer les documents nécessaires à son exécution comptable.

- **Délibération convention association « Tous Au Sport ».**

Après les explications de Mr le Maire concernant l'association « Tous au sport » créé sur la Commune de Saint Albin de Vaulserre et la demande de son président concernant la mise à disposition de la salle des fêtes communale dans le cadre des activités proposées par cette association, les mardis de 17h à 18h et les mercredis de 10h à 12h.

Les membres du Conseil après en avoir délibéré décident à l'unanimité de donner l'autorisation à Mr Le Maire de signer la convention de mise à disposition de la salle des fêtes tel que présenté ce jour en séance du conseil municipal avec l'association « Tous Au Sport »

- **Point EDF**

-Le nouveau contrat d'EDF a été signé en séance de ce jour.

- **Point budget 2023**

-Nous sommes en phase avec le budget voté en début d'année

- **Point repas des aînés**

Le repas des aînés aura lieu à la salle des fêtes de Saint Albin de Vaulserre, le dimanche 3 décembre 2023 à 12h.

Les flyers seront distribués courant de cette semaine et les coupons réponse seront à retourner en Mairie avant le 11 novembre 2023.

- **Point suivi énergétique du CEP**

-Mr le Maire présente le suivi énergétique de la commune sur 2022 réalisé par le CEP (Conseil en Energie Partagé)

- **Point appel d'offre Eglise**

Les documents ont été mis à jour concernant l'appel d'offre sur les travaux de réfection de la toiture de l'Eglise.

Nous sommes prêts à diffuser l'appel d'offre d'ici fin 2023.

- **Point travaux**

-Broyage des bordures a été réalisé fin aout / début septembre

-Défibrillateur de la mairie est HS et non réparable, un devis selon les conditions de l'appel d'offre passé avec les VDD a été validé pour un montant de 1128€ TTC

-Fin du busage de la route de Saint Jean : commande des tuyaux a été faite et la réalisation avec Christian B et Paul R et élus disponible est prévue le 19 septembre 2023.

- Un devis pour les panneaux de signalétique supplémentaires a été signé avec l'entreprise Widling pour un montant de 344.40€ TTC

- **Point salle des fêtes**

Le placard de la vaisselle de la salle des fêtes est en place.

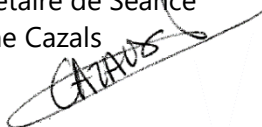
- **Point Commissions**

- **Questions Diverses**

Prochaine réunion de préparation pour le comice agricole 2024, le mardi 19 septembre 2023 20h a la salle des fêtes de Saint Martin de Vaulserre.

Fin de la réunion à 23h18

Secrétaire de Séance
Céline Cazals



Le Maire
Cédric Milani

